

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1284

présenté par
Mme Poussier-Winsback, rapporteure thématique

ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« L'obliger »,

les mots :

« Obliger la personne mise en demeure ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.